

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LE MANS - 7202 - Actes des sociétés (A) -
Dépôt le 18/11/2024 - 6941 - 2022 B 00478 - 912 451 226 - 3AAG

3AAG

Société par Actions Simplifiée au capital de 500 euros
Siège Social : Les Petits Pins, 72540 JOUE EN CHARNIE
912 451 226 R.C.S LE MANS

RESOLUTION DE POURSUITE DE L'ACTIVITE VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 28 JUIN 2024

RESOLUTION : CAPITAUX PROPRES INFERIEURS A LA MOITIE DU CAPITAL - POURSUITE DE L'ACTIVITE

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport du Président et pris connaissance des comptes arrêtés au 31 décembre 2023, constate que les capitaux propres sont devenus inférieurs à la moitié du capital social.

Eu égard aux dispositions de l'article L.225-248 du Code de commerce, l'Assemblée Générale décide de poursuivre l'activité et en conséquence de ne pas dissoudre la Société.

Il est rappelé que dans le cas où d'une part, il n'y aurait pas eu reconstitution des capitaux propres à un niveau au moins égal à la moitié du capital social au plus tard à la clôture du deuxième exercice suivant celui au cours duquel la constatation des pertes est intervenue, soit au plus tard le 31 décembre 2026 et où d'autre part, le capital social de la société serait postérieurement à cette date d'un montant supérieur au seuil fixé par le Décret d'application n° 2023-657 du 25 juillet 2023 de la Loi DDADUE du 09/03/2023, la société devra réduire son capital social avant le 31 décembre 2028 pour le ramener à une valeur inférieure ou égale au dit seuil.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION : POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs à la société ACECAM-ACTION, 16 RUE DU CHAMP FLEURI, ZONE ARTISANALE DU CHAMP FLEURI, 72190 COULAINES, dont le formaliste est Madame Jennifer LAURENCON, afin d'effectuer auprès du Tribunal de Commerce de Le Mans les formalités à réaliser en exécution des résolutions votées lors de l'assemblée générale en date du 28 juin 2024 et auprès de l'INPI, les compléments et/ou modifications nécessaires du Registre National des Entreprises.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Copie certifiée conforme à l'original

Signé le 07/11/2024

Le Président
Signé le 08/11/2024

Aurélië GERMAIN née ALBESA Jérôme GERMAIN



Signed and certified by yousign



Signed and certified by yousign

